



# Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada

## Plan d'évaluation quinquennal de 2021-2022 à 2025-2026

Juin 2021



# TABLE DES MATIÈRES

<b>ACRONYMES</b> .....	<b>ii</b>
<b>NOTE DE CONFIRMATION DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL</b> .....	<b>iii</b>
<b>1. INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>2. CONTEXTE DE LA PLANIFICATION</b> .....	<b>1</b>
2.1 Rôles et responsabilités .....	1
2.2 Objectif du Plan d'évaluation.....	1
2.3 Cadre stratégique et orientation.....	2
2.4 Méthodologie de planification des évaluations .....	2
<b>3. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION</b> .....	<b>3</b>
3.1 Responsabilités essentielles du ministère .....	3
3.2 Structures des programmes.....	4
3.3 Exemptions de l'application de l'article 42.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> .....	4
3.4 Dépenses prévues et paiements de transfert .....	5
<b>4. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION</b> .....	<b>5</b>
4.1 État d'avancement de l'évaluation en 2020-2021 .....	5
4.3 Portée prévue de l'évaluation.....	6
4.4 Autres activités de la Direction générale de l'évaluation .....	7
4.5 Défis .....	8
<b>5. ÉCHÉANCIER QUINQUENNAL DES ÉVALUATIONS</b> .....	<b>10</b>
<b>APPENDICE A – CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS 2021-2022</b> .....	<b>12</b>



## ACRONYMES

ACS Plus	Analyse comparative entre les sexes plus
CMRE	Comité de mesure du rendement et de l'évaluation
OAN	Organisation des affaires du Nord
POS	Politiques et orientation stratégique
RCAANC	Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada
S et C	Subventions et contributions
SMO	Secteur de la mise en œuvre
SRP	Secteur de la résolution et des partenariats
SVE	Secteur de la vérification et de l'évaluation
TGA	Traités et gouvernement autochtone



# NOTE DE CONFIRMATION DE L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL

J'approuve le présent plan d'évaluation ministériel de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada pour les exercices 2021-2022 à 2025-2026, que je présente au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada conformément à la Politique sur les résultats.

Je confirme que les exigences suivantes concernant la portée de l'évaluation sont respectées et sont prises en considération dans le présent plan quinquennal :

- Prévoir l'évaluation de tous les programmes de subventions et de contributions en cours dont les dépenses réelles moyennes pour cinq ans sont supérieures ou égales à cinq millions de dollars par année;
- Répondre aux exigences des Procédures obligatoires pour les évaluations; et
- Appuyer les exigences du système de gestion des dépenses, y compris, le cas échéant, les mémoires au Cabinet, les présentations au Conseil du Trésor et les examens d'alignement des ressources.

Je veillerai à ce que ce plan soit mis à jour chaque année et à ce que le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada soit informé de sa mise en œuvre, au besoin.

**Original approuvé le 8 juillet 2021 par :**

Paula Isaak pour Daniel Quan-Watson  
Sous-ministre  
Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada



# 1. INTRODUCTION

Le présent document représente le Plan d'évaluation quinquennal de Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada (RCAANC) pour la période de 2021-2022 à 2025-2026. Dans l'ensemble du gouvernement du Canada, une évaluation consiste en la collecte et l'analyse systématiques et neutres d'éléments probants pour évaluer le bien-fondé, l'importance ou la valeur. Les évaluations jouent un rôle de plus en plus important dans la prise de décisions, l'innovation et la responsabilisation à l'échelle du gouvernement. Elles visent à fournir de l'information transparente, claire et utile sur les résultats que les ministères ont obtenus et les ressources utilisées pour le faire, afin de gérer et d'améliorer les programmes, les politiques et les services, ainsi que d'affecter les ressources en fonction du rendement pour optimiser les résultats.

La planification de l'évaluation est un processus qui tient compte du contexte d'évaluation d'un ministère, comme il est défini dans le Cadre ministériel des résultats et le répertoire des programmes, en équilibrant les exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et les engagements envers le Conseil du Trésor, d'une part, et les besoins des intervenants et des ministères en matière d'information crédible et opportune, d'autre part. L'élaboration de ce plan respecte les exigences de la Politique sur les résultats du Conseil du Trésor (2016) en vertu de laquelle la fonction d'évaluation fédérale est appelée à fournir des preuves qui aident le gouvernement du Canada à démontrer que ses dépenses contribuent à des résultats qui comptent pour les Canadiens, plutôt que de simplement appuyer des programmes dont l'efficacité n'est pas toujours claire.

## 2. CONTEXTE DE LA PLANIFICATION

### 2.1 Rôles et responsabilités

Le rôle de la Direction générale de l'évaluation est de fournir des évaluations de qualité et en temps opportun qui contribuent à la base de données probantes complète et fiable du Ministère pour appuyer l'amélioration des politiques et des programmes, la gestion des dépenses, le processus décisionnel de la haute direction et du Cabinet et les rapports publics. Les évaluateurs de la Direction générale établissent la portée et planifient de nouveaux projets d'évaluation conformément à la Politique sur les résultats afin de contribuer à répondre aux questions liées à la prestation de résultats pour les Canadiens.

La mise en œuvre et le suivi du Plan relèvent de la Direction générale de l'évaluation du Secteur de la vérification et de l'évaluation (SVE).

### 2.2 Objectif du Plan d'évaluation

Le Plan d'évaluation vise à satisfaire aux exigences en matière de responsabilisation et à aider le sous-ministre à s'assurer que des renseignements crédibles, opportuns et neutres sur la pertinence et le rendement continus des dépenses de programme sont disponibles pour appuyer la prise de décisions fondées sur des données probantes. Aussi, le Plan :



- Donne l'occasion d'harmoniser les évaluations afin de s'assurer que les besoins en information du Ministère et des autres utilisateurs d'évaluations (p. ex., les autres ministères) sont satisfaits;
- Aide à s'assurer que les évaluations étayant la restructuration de programmes sont planifiées et terminées avant le renouvellement des programmes;
- Permet aux unités ministérielles responsables de l'élaboration du Plan ministériel et du Rapport sur les résultats ministériels, ainsi qu'à d'autres groupes participant aux activités de planification stratégique et d'établissement de rapports, de déterminer quand les évaluations seront disponibles pour guider leur travail;
- Permet d'entreprendre des communications régulières et l'établissement d'un consensus sur les besoins et les priorités en matière d'évaluation dans l'ensemble du Ministère; et
- Informe à l'avance les organismes centraux du moment où les évaluations seront disponibles pour éclairer leur travail (p. ex., à l'appui des mémoires au Cabinet, des présentations au Conseil du Trésor, etc.).

De plus, le Plan est un outil important pour le chef de l'évaluation du Ministère et la Direction générale de l'évaluation afin de gérer le déroulement des travaux liés aux projets et de planifier les activités de ses ressources humaines.

### **2.3 Cadre stratégique et orientation**

RCAANC est assujéti à la Politique sur les résultats (2016) et à la Directive sur les résultats (2016) du Conseil du Trésor. La Politique sur les résultats permet aux ministères d'établir un cadre de résultats qui définit les responsabilités essentielles, les résultats connexes et les indicateurs appropriés. Il limite également les exigences afin que les ministères recueillent des renseignements sur le rendement tout en n'en remettant qu'une partie au Conseil du Trésor. Il permet aux ministères de prioriser la couverture et les enjeux de l'évaluation, tout en professionnalisant la fonction d'évaluation.

La Politique exige que les ministères rendent compte à la fois des dépenses de programme prévues et des programmes permanents de couverture de l'évaluation des subventions et des contributions (S et C), mais elle offre une plus grande souplesse en permettant une planification fondée sur les risques pour la couverture des dépenses de programme, et la possibilité de reporter les évaluations de plus de cinq ans quand les dépenses annuelles moyennes sont inférieures à 5 millions de dollars (au cours de la période quinquennale précédente). La Politique sur les résultats reconnaît en outre que divers types d'évaluation sont possibles et essentiels pour répondre aux besoins d'information des décideurs.

La Directive sur les résultats exige que les évaluations soient axées sur la pertinence, l'efficacité et l'efficience. Il précise également bon nombre des exigences à l'appui de la Politique sur les résultats, y compris les rôles et les responsabilités des personnes et du Comité de mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE), ainsi que les attentes relatives à la planification de la portée de l'évaluation ministérielle.

### **2.4 Méthodologie de planification des évaluations**

RCAANC a révisé son Cadre ministériel des résultats – utilisé pour faire état de ses principales responsabilités, des résultats et des indicateurs de résultats ministériels, et son répertoire des programmes pour 2021-2022. Bien que certaines modifications aient été apportées aux résultats



ministériels et aux responsabilités sectorielles (p. ex., le Programme des revendications particulières est passé du Secteur des traités et du gouvernement autochtone au Secteur de la résolution et des partenariats), il n'y a pas eu d'ajouts ni de suppressions au répertoire des programmes. La Direction générale de l'évaluation a adopté une approche pour planifier les évaluations en fonction des responsabilités essentielles et du répertoire des programmes. Cela a entraîné le regroupement de certains programmes auparavant distincts en programmes plus vastes, ce qui reflète les efforts de rationalisation qui ont été entrepris en réponse à la Politique sur les résultats. L'appendice A présente le répertoire des programmes de RCAANC par responsabilité essentielle.

De plus, la *Loi sur la gestion des finances publiques* (article 42.1) exige que tous les programmes permanents de S et C soient évalués tous les cinq ans. La portée de l'évaluation est reconnue lorsque l'administrateur général approuve un rapport d'évaluation, en supposant que l'approbation permet l'échange d'information à l'appui des mesures de gestion et le partage des résultats avec le public. La planification de l'évaluation est effectuée en tenant compte de ces exigences, en examinant le dernier exercice au cours duquel un programme a été évalué, et en prévoyant l'achèvement et l'approbation de l'évaluation du programme cinq ans plus tard.

Le calendrier de planification des évaluations du Ministère est habituellement de 12 mois (p. ex., la date d'approbation du cadre de référence – le début officiel de l'évaluation – est généralement de 12 mois avant la date d'approbation prévue).

Le présent plan d'évaluation est également élaboré en consultation avec l'équipe de vérification interne du Ministère et en tenant compte du plan de vérification axé sur les risques. On s'est penché sur le calendrier des vérifications et des évaluations de façon à ne pas surcharger les programmes. Au moment de l'élaboration du plan d'évaluation, les projets d'évaluation prévus, le calendrier et les ressources font l'objet de discussions avec la haute direction et sont recommandés pour approbation par le sous-ministre.

### **3. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À LA PLANIFICATION DE L'ÉVALUATION**

#### **3.1 Responsabilités essentielles du ministère**

##### **Relations Couronne-Autochtones et Affaires du Nord Canada**

RCAANC continue de renouveler la relation de nation à nation, de gouvernement à gouvernement, entre le Canada et les Premières Nations, les Inuits et les Métis. Les activités du Ministère visent principalement à moderniser les structures du gouvernement du Canada afin d'aider les peuples autochtones à renforcer leur capacité et à concrétiser leur vision de l'autodétermination. RCAANC dirige également les travaux du gouvernement du Canada dans le Nord.

Les responsabilités essentielles de RCAANC pour 2021-2022 sont les suivantes :

- Relations Couronne-Autochtones – comprenant 10 programmes de soutien
- Affaires du Nord – comprenant 8 programmes de soutien



## 3.2 Structures des programmes

Les activités du Ministère sont en grande partie structurées par des ententes de financement ou des ententes officielles avec des partenaires autochtones ou des gouvernements provinciaux ou territoriaux. La plupart des programmes ministériels, qui représentent la majeure partie des dépenses, sont exécutés dans le cadre de partenariats avec des organisations ou des communautés autochtones et d'ententes fédérales-provinciales ou fédérales-territoriales.

À l'heure actuelle, RCAANC a 27 autorisations de S et C actives pour appuyer les 18 programmes de son répertoire (ce qui ne comprend pas les subventions prévues par la loi ou les paiements de transfert au gouvernement du Yukon). Par conséquent, il n'existe pas de relation individuelle dans tous les cas entre les autorisations énumérées dans le Budget principal des dépenses et le répertoire des programmes permanents de S et C considérés comme un « programme » par le Ministère. Un certain nombre de programmes s'appuient sur de multiples S et C, et inversement, il y a des S et C qui contribuent à de multiples programmes. Ce plan a été élaboré à l'aide du Guide provisoire des résultats du Conseil du Trésor, qui a été mis à jour en août 2018, qui reconnaît qu'un « programme » de S et C peut chevaucher deux programmes ou plus dans le répertoire des programmes et que la relation n'est pas toujours directe.

## 3.3 Exemptions de l'application de l'article 42.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques

Selon l'article 42.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, les ministères et organismes gouvernementaux doivent examiner, au moins une fois tous les cinq ans, la pertinence et l'efficacité de chaque programme de S et C en cours. Veuillez noter que les programmes qui ne sont pas financés au moyen de S et C votées ne sont pas assujettis aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Toutefois, conformément à la Politique sur les résultats (section 2.5), les programmes dont les dépenses réelles moyennes sur cinq ans sont inférieures à 5 millions de dollars par année peuvent être exemptés de l'article 42.1 et n'ont pas besoin d'être évalués tous les cinq ans. Selon les directives du Secrétariat du Conseil du Trésor, la moyenne sur cinq ans doit être calculée en fonction de trois années de dépenses réelles (Comptes publics) et de deux années de dépenses prévues (Budget principal des dépenses). Compte tenu de ces paramètres, les programmes suivants ne sont pas prévus aux fins d'évaluation :

**Tableau 1 : Programmes de RCAANC qui ne seront pas évalués**

Répertoire des programmes	Justification
Autres revendications	Moins de 5 millions de dollars en S et C; de plus, il n'est pas nécessaire d'éclairer les grandes décisions en matière de politiques ou de dépenses
Résolution des pensionnats indiens	Moins de 5 millions de dollars en S et C
Station canadienne de recherche dans l'Extrême Arctique	Non financé par les S et C; il n'est pas nécessaire d'éclairer les grandes décisions en matière de politiques ou de dépenses

Il y a eu des cas où un programme a dépassé le seuil de 5 millions de dollars. Cela s'est produit récemment avec la Politique stratégique et scientifique pour le Nord, qui fera maintenant l'objet d'une évaluation en 2025-2026.



### 3.4 Dépenses prévues et paiements de transfert

Selon le Budget principal des dépenses de 2021-2022, les dépenses totales prévues pour 2021-2022 sont présentées dans le tableau 2 selon les responsabilités essentielles du Ministère.

**Tableau 2 : Dépenses budgétaires totales prévues de RCAANC (2021-2022) par responsabilité essentielle**

Responsabilité essentielle	Dépenses prévues 2021-2022
Relations Couronne-Autochtones	3 969 849 116 \$
Affaires du Nord	587 992 312 \$
Services internes	138 791 403 \$
<b>Total</b>	<b>4 696 632 831 \$</b>

Sources : Budget principal des dépenses de 2021-2022. Les chiffres comprennent les dépenses salariales, les dépenses de fonctionnement et d'entretien, les dépenses en immobilisation, les dépenses prévues par la loi et le financement des subventions et contributions, ainsi que les coûts des régimes d'avantages sociaux des employés. Veuillez noter que le prêt accordé dans le cadre du Programme des revendications particulières (25 903 000 \$) est exclu des Relations Couronne-Autochtones, car il s'agit d'un prêt non budgétaire.

## 4. DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉVALUATION

### 4.1 État d'avancement de l'évaluation en 2020-2021

La fonction d'évaluation de RCAANC continue de relever du dirigeant principal de la vérification et de l'évaluation de RCAANC. En rétrospective, un rapport d'évaluation portant sur les dépenses de programme a été achevé et approuvé :

- L'évaluation de la directive du Cabinet sur l'approche fédérale pour la mise en œuvre des traités modernes

De plus, les évaluations suivantes ont été en grande partie terminées en 2020-2021 et en sont à l'étape finale de la production de rapports et de l'approbation, qui est prévue au début de 2021-2022 :

- Évaluation des revendications particulières (en attente de l'approbation finale)
- Évaluation de la mobilisation et du soutien de la capacité (programme de contribution de l'interlocuteur fédéral, capacité organisationnelle de base, consultation et élaboration de politiques) (en attente de l'approbation finale)
- Évaluation des sites contaminés du Nord (en attente de l'approbation finale)

### 4.2 Mise en œuvre du Plan

Les évaluations sont utilisées pour éclairer la prise de décisions et la production de rapports (comme dans le Plan ministériel, le Rapport sur les résultats ministériels), pour évaluer les progrès réalisés par les programmes dans l'obtention des résultats attendus et pour intégrer les leçons apprises afin d'améliorer la conception et l'exécution des programmes. La Direction générale affiche également les rapports d'évaluation approuvés sur son site Web, après les avoir communiqués au Conseil du Trésor.



Les évaluateurs de la Direction générale de l'évaluation travaillent en collaboration avec des partenaires et des intervenants pour adapter les projets d'évaluation aux besoins des décideurs, et peut-être pour expérimenter des méthodes et des approches nouvelles et novatrices qui seront utilisées dans la prochaine génération d'évaluations fédérales. La Politique sur les résultats offre plus de souplesse dans les divers types d'évaluations et la détermination des enjeux, ce qui permet à la Direction générale d'avoir plus de souplesse dans la détermination de la portée et le calibrage de son travail.

Le Ministère travaille à renforcer la capacité en collaboration avec les partenaires autochtones afin d'améliorer la conception et la mise en œuvre des programmes. À l'appui de cet objectif, les évaluateurs travaillent en étroite collaboration avec les gestionnaires de programme pour évaluer la disponibilité des représentants autochtones à participer aux groupes de travail responsables de l'évaluation.

### 4.3 Portée prévue de l'évaluation

Le tableau 3 énumère les évaluations prévues qui couvriront 100 % des montants votés de S et C de RCAANC. Le petit écart est une nouvelle contribution au Programme des autres revendications qui est inférieur au seuil de 5 millions de dollars.

**Tableau 3 : Couverture prévue des S et C**

Année financière	Couverture des S et C votées	Pourcentage de couverture des S et C votées	Nombre d'évaluations
2021-2022	1 402 461 588 \$	46,3 %	4
2022-2023	116 123 125 \$	3,8 %	4
2023-2024	4 404 232 \$	0,1 %	2
2024-2025	116 796 489 \$	3,9 %	2
2025-2026	1 391 667 400 \$	45,9 %	4
Couverture totale prévue des S et C	3 031 452 834 \$	100,0 %	16
Total des dépenses prévues des S et C	3 032 868 793 \$		

Sources : Budget principal des dépenses de 2021-2022

Le tableau 4 ci-dessous présente les 16 évaluations prévues de RCAANC couvrant 72 % des dépenses ministérielles prévues de 2021-2022 à 2025-2026. Cela comprend les subventions et les contributions ainsi que les salaires, les activités, l'entretien, les paiements prévus par la loi, les prêts, les immobilisations et le coût des régimes d'avantages sociaux des employés.

Les domaines qui ne sont pas assujettis aux activités d'évaluation sont les suivants : Services internes (138 791 403 \$ – 3 %); prêts (25 903 000 \$ – 1 %); programmes et autres dépenses qui ne sont pas financés au moyen de subventions et de contributions (24 %). La majeure partie des dépenses non prévues des S et C est destinée au Programme des autres revendications (1 157 963 966 \$).



**Tableau 4 : Couverture prévue des dépenses prévues du Ministère**

Année financière	Dépenses ministérielles	Pourcentage de couverture	Nombre d'évaluations
2021-2022	1 480 315 674 \$	31,5 %	4
2022-2023	142 396 528 \$	3 %	4
2023-2024	9 446 538 \$	0,2 %	2
2024-2025	138 558 282 \$	3 %	2
2025-2026	1 620 813 296 \$	34,5 %	4
<b>Couverture totale prévue</b>	<b>3 391 530 318 \$</b>	<b>72,2 %</b>	<b>16</b>
<b>Total des dépenses ministérielles prévues</b>	<b>4 696 632 831 \$</b>		

Sources : Budget principal des dépenses de 2021-2022

#### **4.4 Autres activités de la Direction générale de l'évaluation**

En plus de mener des évaluations, la Direction générale de l'évaluation entreprend une vaste gamme d'activités pour appuyer et renforcer le travail d'évaluation et de mesure du rendement. Ces activités comprennent la prestation de conseils et de soutien sur la mesure du rendement, la planification et la production de rapports au niveau ministériel, le soutien des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation, ainsi que l'élaboration de recherches et d'études spéciales sur les questions d'évaluation.

##### **Groupes de travail**

La Direction générale a mis sur pied des groupes de travail chargés d'examiner des questions précises ou de participer à des questions ministérielles plus vastes. Récemment, le Groupe de travail sur l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS Plus) responsable de l'évaluation était représenté au sein du Réseau d'ACS Plus dirigé par le Ministère afin d'acquérir des connaissances pour l'application et l'intégration des principes de l'ACS Plus dans l'évaluation.

##### **Conseils ministériels**

En plus d'appuyer l'élaboration des présentations au Conseil du Trésor et des mémoires au Cabinet, la Direction générale de l'évaluation fournit des conseils sur le Plan ministériel, les Rapports sur les résultats ministériels et d'autres activités connexes du Ministère. Par exemple, en 2020-2021, la Direction générale a examiné 21 présentations au Conseil du Trésor, 12 mémoires au Cabinet et 10 documents à l'appui soumis au Cabinet pour RCAANC.

##### **Mesure du rendement**

Bien que la Direction générale de l'évaluation ne soit pas responsable de la fonction de mesure du rendement à RCAANC, conformément à la Politique sur les résultats (2016), il incombe au chef de l'évaluation de donner des conseils sur la mesure du rendement et l'information dans le Cadre ministériel des résultats, les Profils d'information sur le rendement (PIR) et les documents du Cabinet. La Direction générale de l'évaluation s'assure, pour chaque mémoire au Cabinet pertinent et chaque présentation au Conseil du Trésor, que les plans d'information sur le rendement et les évaluations sont suffisants et que les renseignements sur les évaluations antérieures sont fidèlement représentés et équilibrés. Il est important que la fonction d'évaluation et la fonction de mesure du rendement travaillent en étroite collaboration pour s'assurer que la



validité, la fiabilité, la disponibilité et la qualité de l'information sur le rendement recueillie peuvent appuyer les évaluations. La Direction générale s'est également engagée à examiner les PIR et à y contribuer.

### **Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation**

La dirigeante principale de la vérification et de l'évaluation, ainsi que l'équipe d'évaluation, collabore avec la dirigeante principale des finances, des résultats et de l'exécution (à titre de chef de la mesure du rendement pour RCAANC) sur les divers commentaires dans la mesure du rendement. L'équipe d'évaluation fournit des services de secrétariat au Comité de la mesure du rendement et de l'évaluation (CMRE) de RCAANC, qui se réunit périodiquement tout au long de l'année. Le CMRE, présidé par le sous-ministre, examine un large éventail de produits de mesure du rendement et d'évaluation à ses réunions. Un cadre de référence pour le CMRE, approuvé par le sous-ministre, est en place.

### **Examens**

De temps à autre, la Direction générale de l'évaluation effectue des examens, qui sont distinctes des évaluations et qui sont menés au cas par cas, selon les directives du sous-ministre ou du Conseil du Trésor. La Direction générale de l'évaluation et d'autres directions générales du SVE effectuent ou commandent ces examens, documents de travail et études sur des sujets pertinents pour leur mandat.

## **4.5 Défis**

### **Ressources humaines**

Il y a toujours une forte demande de compétences en évaluation à l'échelle du gouvernement fédéral, ce qui contribue aux défis liés au recrutement et au maintien en poste d'évaluateurs qualifiés. La Direction générale de l'évaluation continue de recruter de nouveaux diplômés universitaires et des évaluateurs qualifiés en mettant l'accent sur la diversité afin de renforcer les capacités et de satisfaire aux exigences d'évaluation du Ministère.

### **Information sur le rendement**

La disponibilité et la qualité de l'information sur le rendement demeurent un défi pour les activités d'évaluation. Le gouvernement du Canada a adopté la Politique sur les résultats pour instaurer une culture de mesure et d'évaluation du rendement, en adoptant une approche axée sur les résultats qui repose sur la collecte de renseignements sur le rendement. Tous les programmes gouvernementaux sont tenus d'élaborer des profils d'information sur le rendement qui serviront de guide pour recueillir de l'information sur le rendement. Toutefois, la collecte de données au niveau des services de première ligne demeure un défi pour les gestionnaires de programme, compte tenu des ressources nécessaires pour établir des bases de données qui peuvent être utilisées pour recueillir des données (p. ex., données de base, sur l'incidence ou la satisfaction, données démographiques, données financières, etc.) puis créer des rapports à partir de ces ensembles de données.



## **Pandémie de COVID-19**

La pandémie de COVID-19 a entraîné de nombreux défis qui ont nécessité un changement rapide dans la façon dont le Ministère a effectué son travail. On a demandé aux employés du gouvernement du Canada de travailler de la maison dans la mesure du possible, ce qui a modifié la façon dont de nombreux employés pouvaient travailler. Tout au long de l'année, les fonctionnaires du Ministère et les partenaires externes se sont concentrés, à juste titre, sur la prestation de services essentiels. Certains processus d'évaluation ont été adaptés au travail dans un environnement éloigné. Par exemple, les études de cas, qui éclairent habituellement les rapports d'évaluation et comportent habituellement des visites sur place, n'étaient pas possibles en raison des restrictions de déplacement. Les échéanciers des évaluations ont dû être modifiés au cours de l'année en raison des répercussions de la pandémie.



## 5. ÉCHÉANCIER QUINQUENNAL DES ÉVALUATIONS

2021-2022	Secteur	Dernière évaluation	Dépenses totales prévues au titre des programmes en 2021-2022	Date d'approbation prévue
Évaluation des négociations des accords sur les revendications et l'autonomie gouvernementale et d'autres mécanismes constructifs	TGA	2013-2014	336 498 416 \$	T4 2021-2022
Évaluation de la gestion et de la mise en œuvre des accords et des traités	SMO	2015-2016	1 108 158 054 \$	T4 2021-2022
Évaluation de l'adaptation aux changements climatiques et de l'énergie propre, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>Programme de l'Approche responsable pour le développement énergétique des collectivités du Nord (ARDEC)</li> <li>Programme de surveillance du climat dans les collectivités autochtones</li> <li>Programme de préparation aux changements climatiques dans le Nord – Mise en œuvre des mesures d'adaptation dans le Nord</li> <li>Programme Adaptation aux changements climatiques des Premières Nations – Cartographie des plaines inondables</li> </ul>	OAN	2015-2016	35 659 203 \$	T4 2021-2022
Évaluation des pouvoirs spéciaux de passation des marchés	POS, TGA	Jamais évalué	0 \$	T2 2021-2022

2022-2023	Secteur	Dernière évaluation	Dépenses totales prévues au titre des programmes en 2021-2022
Évaluation de la compétence des Premières Nations sur les terres et la gestion financière	SRP	2016-2017	26 923 320 \$
Évaluation des processus de réglementation et d'évaluation des répercussions (horizontale; dirigée par l'Agence d'évaluation d'impact du Canada)	SMO, OAN	Jamais évalué	3 247 368 \$
Évaluation de la gouvernance et des partenariats dans le Nord et l'Arctique, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les soins de santé des Indiens et des Inuits</li> </ul>	OAN	2016-2017	101 619 686 \$
Évaluation de la Durabilité environnementale dans le Nord et l'Arctique, notamment : <ul style="list-style-type: none"> <li>Plan de surveillance générale du Nunavut (Également, dans le cadre de l'évaluation horizontale de l'initiative « Leadership fédéral à l'égard de zéro déchet de plastique au Canada », dirigée par ECCC)</li> </ul>	OAN	Jamais évalué	10 606 154 \$



<b>2023-2024</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Dépenses totales prévues au titre des programmes en 2021-2022</b>
Évaluation de consultation et accommodement (comprend le Bureau de gestion des grands projets)	SMO	2015-2016	5 642 306\$
Évaluation du Plan d'action pour les sites contaminés fédéraux (horizontale; dirigée par ECCC)	OAN	2018-2019	3 804 232 \$ (seulement les S et C)
<b>2024-2025</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Dépenses totales prévues au titre des programmes en 2021-2022</b>
Évaluation des cadres réglementaires et législatifs du Nord	OAN	2015-2016	19 085 165 \$
Évaluation de Nutrition Nord Canada (horizontale, dirigée par RCAANC)	OAN	2019-2020	119 473 117 \$
<b>2025-2026</b>	<b>Secteur</b>	<b>Dernière évaluation</b>	<b>Dépenses totales prévues au titre des programmes en 2021-2022</b>
Évaluation de la mobilisation et du soutien de la capacité : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de contribution de l'interlocuteur fédéral</li> <li>• Capacité organisationnelle de base</li> <li>• Consultation et élaboration de politiques</li> </ul> (Au cours de la phase de planification de l'évaluation, les autorités seront examinées pour décider s'ils devraient être évalués séparément.)	POS	2020-2021	49 738 799 \$ 25 336 332 \$ 37 917 257 \$
Évaluation des revendications particulières	SRP	2020-2021	1 212 827 072 \$
Évaluation de la Politique stratégique et scientifique pour le Nord	OAN	Jamais évalué	13 170 782 \$
Évaluation du Programme des sites contaminés du Nord	OAN	2020-2021	281 823 055 \$

Remarques :

1. Le total des dépenses de programme prévues comprend les dépenses salariales, les dépenses de fonctionnement et d'entretien, les dépenses en immobilisation, les dépenses prévues par la loi et le financement des S et C, ainsi que les coûts des régimes d'avantages sociaux des employés.
2. Les chiffres sont fondés sur le Budget principal des dépenses de 2021-2022.



## APPENDICE A – CADRE MINISTÉRIEL DES RÉSULTATS 2021-2022

Responsabilité essentielle	Résultats ministériels	Répertoire des programmes
Relations Couronne-Autochtones	<p>Les peuples autochtones déterminent leur développement politique, économique, social et culturel</p> <p>Les peuples autochtones font progresser leurs institutions et leurs régimes de gouvernance</p> <p>Les injustices passées sont reconnues et résolues.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Négociation de revendications et d'accords d'autonomie gouvernementale</li> <li>• Gestion et mise en œuvre des ententes et des traités</li> <li>• Consultation et accommodement</li> <li>• Consultation et élaboration de politiques</li> <li>• Programme de contribution de l'interlocuteur fédéral</li> <li>• Capacité organisationnelle de base</li> <li>• Autres revendications</li> <li>• Compétence des Premières Nations sur les terres et la gestion financière</li> <li>• Résolution des pensionnats indiens</li> <li>• Revendications particulières</li> </ul>
Affaires du Nord	<p>Le développement politique, économique et social de l'Arctique et du Nord du Canada ont progressé</p> <p>Les collectivités du Nord et autochtones sont résilientes face aux changements environnementaux</p> <p>Les terres et les ressources du Nord sont gérées de façon durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Gouvernance et partenariats dans le Nord et l'Arctique</li> <li>• Adaptation aux changements climatiques et énergie propre</li> <li>• Politique stratégique et scientifique pour le Nord</li> <li>• Cadres réglementaires et législatifs du Nord</li> <li>• Durabilité environnementale dans le Nord et l'Arctique</li> <li>• Sites contaminés du Nord</li> <li>• Nutrition Nord Canada</li> <li>• Station Canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique</li> </ul>

